BIBLIOTHÈQUE DES TEXTES PHILOSOPHIQUES
Directeur : Henri GOUHIER

FICHTE

ESSAIS PHILOSOPHIQUES CHOISIS (1794-1795)

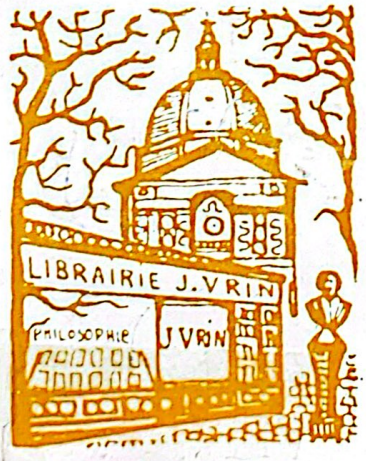

Co

LIBRAIRIE PHILOSOPHIQUE J. VRIN

Scanned with CamScanner

DE LA FACULTÉ LINGUISTIQUE
ET
DE L'ORIGINE DU LANGAGE

(1795)

Traduit par Alain Renaut

Scanned with CamScanner

AVERTISSEMENT DU TRADUCTEUR

1) Nous avons traduit le texte publié dans la *G.A.*, I, 3, p. 91-127, dont nous reportons la pagination en marge de notre traduction. On trouvera dans le corps du texte la pagination des *S.W.*, VIII, p. 201-341.

2) Cet essai sur le langage a été publié par Fichte dans le *Journal philosophique d'une société de savants allemands*, mensuel lancé par Niethammer en janvier 1795 ; le texte de Fichte parut en mars et en avril (t. I, cahiers 3 et 4, p. 255-273 et p. 287-326).

3) L'essai n'est mentionné nulle part dans la correspondance de Fichte. Comme le rappelle le *Vorwort* de l'édition de l'Académie de Bavière (*G.A.*, I, 3, p. 94), la genèse du texte est cependant facile à établir : au début du semestre d'hiver 1794-1795 les étudiants de Fichte manifestèrent le besoin « d'une sorte d'introduction à la philosophie transcendantale » ; Fichte résolut donc d'ajouter à son enseignement un cours où il prit pour base les *Aphorismes philosophiques* de Platner (cf. lettre à Voigt, 19 novembre 1794, in *Fichtes Briefwechsel*, Schulz, I, p. 409-410) ; or, comme le montre la publication, in *G.A.*, II, 4, des notes de Fichte sur la première partie de l'ouvrage de Platner, ce cours, repris plusieurs fois à Iéna de l'hiver 1794-1795 au printemps 1799, puis à Berlin, consacrait une analyse assez développée au chapitre des *Aphorismes* traitant de l'origine de la langue (cf. ici le remarquable travail d'édition accompli par l'Académie de Bavière : *G.A.*, II, 4, *Nachgelassene Schriften zu Platners « Philosophischen Aphorismen », 1794-1812*, p. 158-181 : « Von der Sprachfähigkeit », et *G.A.*, II, 4, Supplément, Première partie des *Aphorismes philosophiques* de Platner, première édition, Leipzig, 1776, p. 113-120 pour les réflexions sur la faculté linguistique). C'est donc à l'occasion de ce cours (intitulé *Vorlesungen über Logik und Metaphysik*) que Fichte, en commentant Platner (ce en quoi d'ailleurs il reprenait, à la même heure, un enseignement déjà pratiqué par son prédécesseur à Iéna, à savoir Reinhold), élabora sa propre conception de la langue. De là naquit l'essai de 1795. On trouvera, dans les notes du traducteur, la traduction de divers passages de ces Leçons sur Platner, qui soulignent parfois plus nettement que le texte publié dans le *Journal philosophique* la portée des analyses fichtéennes – en éclairant notamment leurs relations avec la problématique de l'intersubjectivité.

4. Les notes de Fichte, appelées par un astérisque, sont seules présentes en bas de page ; les notes du traducteur, indiquées numériquement, sont renvoyées à la fin du texte.

DE LA FACULTÉ LINGUISTIQUE ET DE L'ORIGINE DU LANGAGE

97 | / (301) Dans une recherche sur l'origine du langage on n'a pas le droit de recourir à des hypothèses, à la position arbitraire de circonstances particulières dans lesquelles une langue *pouvait* éventuellement naître ; car dans la mesure où la diversité des circonstances qui pouvaient conduire l'homme à l'invention et à l'élaboration du langage, est telle qu'aucune exploration ne peut les épuiser totalement, en suivant cette démarche nous obtiendrions autant d'explications, à demi vraies, du problème que nous lui consacrerions de recherches. On ne peut pas par conséquent se contenter de montrer que et comment une langue *pouvait* éventuellement être inventée : on doit déduire la nécessité de cette invention à partir de la nature de la raison humaine ; on doit montrer que et comment le langage *devait nécessairement* être inventé[1].

2 On se gardera en particulier, dans cette recherche comme dans toutes les autres, d'avoir déjà en vue à l'avance le résultat qu'on espère bien découvrir. On se transportera par la pensée au point de vue des hommes qui n'avaient encore absolument aucun langage, mais devaient tout d'abord l'inventer ; qui ne savaient pas encore comment la langue devait être structurée (302), mais devaient d'abord en puiser en eux-mêmes les règles. Qui explore l'origine du langage, doit faire tout comme si le langage n'était pas inventé : il lui faut s'imaginer qu'il doit d'abord l'inventer par sa recherche.

3 En outre, dans toutes les recherches sur la naissance du langage, on a aussi commis des erreurs en faisant trop fond sur l'idée d'une convention arbitraire ; en pensant par exemple : puisque je peux nommer un *livre liber*, Βίβλιον, *book*, etc., les nations doivent avoir été d'accord, les unes sur le fait que cet objet déterminé devait

Scanned with CamScanner

se nommer *livre*, les autres *liber*, etc. Mais nous devons peu compter sur une telle convention, car elle ne se laisse concevoir qu'avec la plus grande invraisemblance, et nous devons par conséquent déduire des dispositions essentielles de la nature humaine l'usage même des signes arbitraires.

4 Le langage, au sens le plus large du terme, est l'*expression de nos pensées par des signes arbitraires.*

5 Par des *signes*, dis-je, donc pas par des *actes*. — Nos pensées, il est vrai, se manifestent aussi par les conséquences qu'elles ont dans le monde sensible : je pense et j'agis selon les résultats de
98 cette pensée. Un être raisonnable / peut à partir de mes actions conclure à ce que j'ai pensé. Mais il ne s'agit pas là du langage. Par tout ce qui doit se nommer *langage* on ne vise absolument rien de plus que la désignation de la pensée ; et le langage n'a de part en part pas d'autre but que cette désignation. Dans un acte, en revanche, l'expression de la pensée n'est qu'accidentelle, ce n'est absolument pas le but. Je n'agis pas pour révéler mes pensées à d'autres ; par exemple je ne mange pas pour indiquer à d'autres que j'ai faim. Toute action est elle-même but : j'agis parce que je veux agir.

6 J'ai, dans ma définition de la langue, utilisé l'expression : *« signes arbitraires »*. J'entends par là des signes tels qu'ils sont expressément déterminés à indiquer tel ou tel concept. S'ils ont ou non avec le signifié une ressemblance naturelle, (303) c'est ici complètement indifférent. Je peux dire à quelqu'un d'autre le mot *poisson* — un signe qui n'a vraiment aucune ressemblance avec l'objet qu'il doit exprimer —, ou je peux dessiner devant lui un poisson — un signe qui a bien sûr une ressemblance avec le signifié : dans les deux cas je n'ai pour but que de faire naître en l'autre la représentation d'un objet déterminé ; — en conséquence ces deux signes s'accordent en ce qu'ils sont *arbitraires.*

7 La *faculté linguistique* est le pouvoir de signifier arbitrairement ses pensées. Je m'exprime à dessein de façon aussi générale pour qu'on ne pense pas immédiatement à une *langue auditive*. De la *langue originaire* on ne peut vraiment affirmer qu'elle aurait été uniquement langue auditive. Cette dernière peut être apparue seulement beaucoup plus tard, et on ne peut la déduire qu'en présupposant la langue originaire et d'une façon bien plus complexe.

8 La question qui se présente à nous aussitôt est la suivante : *comment l'homme en est-il venu à l'idée d'indiquer ses pensées par des signes arbitraires ?* Cette question en contient deux : 1) Qu'est-ce qui conduisit l'homme en général à l'idée d'inventer

un langage ?, 2) en quelles lois de la nature réside la raison pour laquelle cette idée a justement été réalisée *ainsi* et non pas autrement ? Des lois se laissent-elles découvrir qui guidèrent l'homme dans cette réalisation ?

9 Je m'explique. Le langage est la faculté de désigner ses pensées *arbitrairement.* Elle présuppose par conséquent un arbitre. Une invention non arbitraire, un usage non arbitraire du langage, cela contient une contradiction interne. On a certes allégué des sons non arbitraires dans l'explosion de joie, de souffrance, etc., et beaucoup veulent, c'est vrai, en déduire quelque chose quant à l'invention et quant aux lois du langage ; mais les deux choses sont complètement différentes. L'expression non arbitraire du sentiment n'est pas langage[2].

99 10 / Pour déterminer l'arbitre à l'invention d'un langage, une idée de celui-ci était présupposée. D'où la question : comment se développa chez les hommes l'idée de se communiquer mutuellement leurs pensées par des signes ?

11 (304) De cela seul qu'ils se donnèrent la tâche d'inventer un langage, il ne s'ensuit pas encore qu'ils parvinrent à la réaliser absolument, ni par quels moyens. D'où la deuxième question déjà posée : y a-t-il dans la nature humaine des moyens qu'on devait nécessairemet saisir pour réaliser l'idée d'un langage ? Peut-on trouver la trace de ces moyens, et comment durent-ils être utilisés si par leur intermédiaire le but devait être atteint ? S'il se trouvait de tels moyens, une histoire de la langue se laisserait alors ébaucher *a priori.* Or ils se trouvent effectivement[3].

12 D'abord : par quelle voie l'idée d'un langage se développa-t-elle chez les hommes ? — Il est fondé dans l'essence de l'homme qu'il cherche à se soumettre la force de la nature. La première extériorisation de sa force est dirigée vers la nature pour la façonner en vue de ses buts. Même l'homme le plus sauvage prend certaines dispositions pour accommoder son existence et pour sa sécurité ; il se creuse ses cavernes, se couvre de feuillage, et s'il peut s'emparer du feu, il allume du bois pour se protéger contre le froid. Il travaillera de tous côtés à contraindre la nature hostile, et là où il ne le peut pas, il la craindra. C'est ainsi que l'homme s'effraye du tonnerre parce qu'il se voit hors d'état de dompter la nature dans cette expression de sa force. Si nous devions trouver les moyens de la contraindre ici aussi, cette peur disparaîtrait bientôt. L'homme met les animaux à son service, ou les fuit s'il n'en a pas la capacité. De même certainement, avant qu'on découvrît l'art de dresser les chevaux, ce grand et fort animal était-il pour l'homme un objet de frayeur : maintenant qu'il se l'est soumis il ne s'en effraye plus.

Scanned with CamScanner

C'est dans cette relation que l'homme se tient à l'écart de la *nature* animée et inanimée ; il vise à la modifier selon ses buts ; mais celle-ci résiste à cette influence et ne l'accepte à vrai dire pas assez souvent. De là que nous sommes avec la nature en continuel combat, tantôt vainqueurs, tantôt vaincus, — nous nous la soumettons ou nous fuyons.

En revanche comment l'homme se rapporte-t-il originairement à (305) *l'homme lui-même ?* Devait-il entre eux, dans le sauvage état de nature, y avoir le même rapport qu'entre l'homme et la nature ? Devaient-ils viser à se soumettre les uns les autres, ou bien, s'ils ne se fiaient pas assez à leur force pour cela, se fuir mutuellement ?

Nous voulons croire que les choses se passèrent ainsi : certainement deux hommes ne devaient-ils pouvoir vivre à côté l'un de l'autre ; le plus fort devait contraindre le plus faible, / si celui-ci ne
100 fuyait pas dès qu'il l'apercevait. Mais dans de telles conditions seraient-ils jamais entrés en société, la terre aurait-elle été peuplée par eux ? Leurs relations auraient été tout à fait telles que Hobbes les peint dans l'état de nature : guerre de tous contre tous. Et pourtant nous trouvons que les hommes s'entendent, qu'ils se soutiennent mutuellement, qu'ils coexistent dans le lien social. Le fondement de ce phénomène doit bien résider dans l'homme lui-même : dans son essence originaire un principe doit nécessairement se laisser indiquer qui le détermine à se comporter à l'égard de son semblable autrement qu'à l'égard de la nature.

Je sais parfaitement que beaucoup prétendent que les hommes visaient par nature à se soumettre les uns les autres. Quel que soit ce qui se puisse toujours objecter contre cette affirmation, cela en tout cas est tout aussi certain : à partir de l'expérience toutes sortes de justifications apparentes se laissent découvrir en faveur d'une telle affirmation, et par conséquent elle pourrait, quant à la validité, être mise au même niveau que l'affirmation opposée, dans la mesure où celle-ci aussi ne serait établie que comme un énoncé empirique. Cette affirmation opposée doit donc, précisément pour cela, afin que sa validité soit décidée, être déduite à partir d'un principe reposant dans la nature de l'homme lui-même. Nous voulons rechercher ce principe[4].

L'homme vise à modifier la nature sauvage ou animale selon ses fins. Cet instinct doit nécessairement être subordonné à ce qui est en l'homme le principe suprême, savoir : sois toujours un avec toi-même ; principe d'après lequel il (306) règle sans cesse les manifestations les plus générales de *sa force*, même sans en être conscient.

L'homme cherche ainsi — non pas à partir d'un principe clairement conçu, mais à partir d'un principe intimement mêlé à tout son être et le déterminant sans aucune intervention de sa libre volonté — à se soumettre la nature non raisonnable afin que tout s'accorde avec sa raison, parce que c'est seulement à cette condition qu'il peut lui-même s'accorder avec lui-même. Car dans la mesure où il est un être capable de représentations et, à un certain égard que nous n'avons pas à déterminer ici, doit nécessairement représenter les
101 choses comme / elles sont, il s'engage — du fait que les choses qu'il représente ne s'accordent pas avec son instinct — dans une contradiction avec lui-même. D'où l'instinct de travailler les choses de telle façon qu'elles s'accordent avec nos penchants, que la réalité corresponde à l'idéal. L'homme vise nécessairement à rendre tout *rationnel*, du mieux qu'il le sache[5].

Si dans cette recherche il devait se heurter à un objet en lequel la rationalité recherchée se manifesterait déjà sans son intervention, il s'abstiendra sans doute à son égard de tout effort d'élaboration, puisqu'il trouve déjà dans l'objet ainsi découvert ce qui doit être produit uniquement et seulement par cette élaboration. Il a trouvé quelque chose qui s'accorde avec lui-même ; ne serait-il pas absurde de vouloir faire correspondre à son instinct un objet qui lui correspond déjà sans qu'on intervienne ? L'objet découvert sera pour lui un objet de plaisir : il se réjouira d'avoir rencontré un être de même nature que lui — un *homme*.

Mais à quoi doit-il reconnaître cette rationalité de l'objet qu'il trouve ?[6] A rien d'autre qu'à ce à quoi il reconnaît sa propre rationalité — à l'*agir d'après des fins*. — Mais la simple conformité de l'agir à des fins ne suffirait encore pas, à elle seule, pour un tel jugement, il y a encore besoin de l'idée de l'agir selon une finalité modifiée, et cela par un agir qui est modifié selon notre propre finalité. (307) Supposé que l'homme naturel agisse ou bien sur un objet qui, selon des règles bien définies, se développe, porte des fruits, etc., ou bien sur un objet qui, selon un instinct bien défini, recherche de la nourriture, dort, s'éveille, etc., et que pour cette raison il le juge comme agissant d'après des fins : si un tel objet sur lequel l'homme naturel a agi d'après ses fins poursuit son cours sans admettre, à la mesure de cette intervention, une modification dans sa fin, il ne le reconnaît pas pour raisonnable. Je ne considérerai comme se conformant à des fins et agissant librement que l'être qui, après que je lui ai appliqué ma finalité, modifie aussi sa finalité. Par exemple, j'use de violence sur un être, et il y recourt aussi, je lui accorde un bienfait, il me rend la pareille ; ainsi y a-t-il toujours

Scanned with CamScanner

modification de la finalité d'après la finalité que j'ai conçue pour lui : en d'autres termes, il y a une *action réciproque* entre moi et cet être. Seul un être qui, après que j'ai exprimé la fin que je poursuis à son égard, modifie la sienne en rapport avec cette expression, qui par exemple use de violence si j'use de violence contre lui, m'accorde des bienfaits si je lui en accorde : c'est seulement un tel être que je peux reconnaître comme raisonnable. Car je peux, de
102 l'action / réciproque qui est intervenue entre lui et moi, conclure qu'il s'est forgé une représentation de ma façon d'agir, qu'il l'a confrontée à sa propre finalité, et que dès lors, d'après le résultat de cette comparaison, il donne à ses actions, par liberté, une autre direction. Ici se manifeste à l'évidence un échange entre liberté et conformité à des fins, et à cet échange nous reconnaissons la raison.

20 L'homme vise donc nécessairement à trouver de la rationalité hors de lui ; il a pour cela un instinct qui se manifeste de façon suffisamment claire en ce que l'homme est même enclin à attribuer vie et raison aux choses inanimées. Des preuves s'en trouvent assez couramment dans les mythologies et dans les représentations religieuses de tous les peuples, etc. Comme nous l'avons vu, c'est l'instinct de l'accord avec soi-même qui incite l'homme à rechercher de la rationalité hors de lui.

21 (308) C'est précisément cet instinct qui devait nécessairement en l'homme, dès qu'il fut entré effectivement avec un être de son espèce en relation d'action réciproque, faire naître le souhait de pouvoir indiquer d'une certaine manière ses pensées à l'autre qui s'était lié à lui, et en retour de pouvoir obtenir de lui une communication claire de ses pensées[7]. Car sans cette information il dut souvent se produire que l'un comprît mal l'action de l'autre et répliquât d'une manière qui allait tout à fait contre l'attente de l'agent ; un cas qui plaçait l'homme en contradiction manifeste avec ses fins et, par conséquent, allait directement à l'encontre de l'accord avec soi-même à quoi il visait dans la recherche d'êtres raisonnables. — J'ai peut-être de bonnes intentions à l'égard de quelqu'un, et je veux lui donner à connaître ma bonne volonté par des actes. Seulement celui-ci interprète ces actes de façon inexacte et y répond par des manifestations d'hostilité. Un tel comportement doit nécessairement provoquer en moi l'idée que l'autre méconnaît mes intentions ; et à cette pensée doit succéder bientôt le souhait de pouvoir lui faire connaître mes sentiments d'une façon moins ambiguë.

22 Comme il en est de moi à l'égard des autres, il en est des autres à mon égard. Combien facilement je peux mal interpréter

l'acte bien intentionné de quelqu'un d'autre et le récompenser par de l'ingratitude ! Mais si je comprends mieux son intention, je souhaiterai réparer ma faute et, pour cela, être à l'avenir mieux informé de ses pensées. — Je souhaite donc que l'autre puisse savoir mon intention afin qu'il n'agisse pas en contradiction avec moi, et pour la même raison je souhaite connaître l'intention de l'autre. D'où la tâche de découvrir des signes sûrs par quoi nous pourrions communiquer aux autres nos pensées.

23 Par ces signes, toutefois, ce qui est visé, c'est uniquement et simplement l'*expression* de nos pensées. Si je suis en colère contre
103 quelqu'un, cette colère se manifeste à lui / sans doute à travers un comportement hostile. Mais en cela l'intention est seulement d'*extérioriser* mes pensées, et non de lui en donner un *signe*. Dans le langage c'est simplement la *désignation* (309) qui est l'intention, non pas comme expression de la passion, mais en vue de l'interaction réciproque de nos pensées, ce sans quoi, comme il a été remarqué plus haut, il ne peut exister d'action réciproque de nos actes qui soit conforme à notre instinct.

24 Par l'entrée en relations avec des hommes est donc éveillée en nous l'idée de nous indiquer les uns aux autres nos pensées par des signes arbitraires — en un mot : *l'idée du langage*. Par conséquent il y a, dans l'instinct, fondé en la nature de l'homme, de trouver de la rationalité hors de lui, l'*instinct* particulier de *réaliser un langage*, et la nécessité de le satisfaire apparaît quand des êtres raisonnables entrent les uns avec les autres en relations d'action réciproque.

25 Nous ne nous représentons habituellement dans la notion de langage que des *signes auditifs*. Comment il est advenu que c'est précisément vers ce sens que notre langage est tourné, cela sera expliqué dans la suite. *Ici* aucun signe possible n'est exclu ; de même que dans la langue originaire le moindre signe était assurément tout aussi peu exclu*.

26 Le problème du langage maintenant existe ; mais comment désormais lui donner une solution satisfaisante ?

27 La nature se manifeste à nous particulièrement à travers la vue et l'ouïe. Certes elle se révèle à nous aussi à travers le toucher, le goût et l'odorat ; mais les impressions que nous obtenons par

* Je ne démontre pas ici que l'homme ne pourrait penser sans langage et que sans lui il ne pourrait avoir de concepts universels abstraits. Il le peut sans doute grâce aux images qu'il se forme par l'imagination. Selon ma conviction le langage a été tenu pour beaucoup trop important si l'on a cru que sans lui nul usage de la raison ne serait advenu[8].

Scanned with CamScanner

ces moyens, pour une part ne sont pas animées, pour une part ne sont pas assez déterminées, et par conséquent nous nous laissons guider de préférence, dans ces perceptions extérieures, par la vue et l'ouïe, quand et là où l'usage de ces sens ne nous est pas refusé. Comme la nature signifiait quelque chose aux hommes à travers l'ouïe et la vue, c'est précisément sur ce mode qu'ils durent nécessairement se le signifier l'un à l'autre par liberté (310). – On pourrait nommer un langage construit selon cette règle fondamentale le *langage originaire* ou *hiéroglyphique.*

28 Les premiers signes des choses furent, d'après ces principes, tirés des actions de la nature : ils n'en furent rien de plus qu'une imitation. Ici la communication des pensées elles-mêmes procédait de l'arbitre, comme il doit en être nécessairement en tout langage,
104 mais non pas le mode de cette communication : il tenait à / mon arbitre de vouloir ou non signifier à l'autre mes pensées ; mais dans le signe lui-même il n'y avait pas d'arbitre.

29 Cette désignation des choses par l'imitation de leurs caractéristiques tombant sous les sens se présentait très facilement. Le lion fut exprimé par exemple par l'imitation de son rugissement, le vent par l'imitation de son souffle. Ainsi des objets qui se manifestaient à travers l'ouïe furent exprimés par des sons ; d'autres qui se révélaient à travers la vue, purent sans doute être reproduits en un rapide croquis, éventuellement dans le sable. Par exemple des poissons, des filets, accompagnés de quelques gesticulations et mouvements indiquant la rive, étaient, pour celui à qui ces signes s'adressaient, une invitation à pêcher[9].

30 Ce langage était facilement inventé, et suffisait pour s'entretenir, quand deux hommes étaient ensemble ou quand ils travaillaient ensemble à proximité. Chacun prête attention aux signes de l'autre : l'un imite un son, l'autre aussi ; l'un désigne quelque chose du doigt, l'autre aussi. C'est ainsi qu'ils se comprennent l'un l'autre : l'un sait ce que l'autre pense, et celui-ci ce que celui-là veut qu'il pense. Mais qu'on se représente que ces deux hommes travaillent pour soi et sont éloignés l'un de l'autre, par exemple à la chasse. L'un veut communiquer à l'autre une idée qui ne se laisse exprimer que par un signe visuel ; mais par malchance l'autre ne dirige pas son regard vers lui, ou ne peut, en raison du grand éloignement, reconnaître avec certitude ses signes. Ici le dialogue est impossible.

31 En outre : qu'on s'imagine plusieurs hommes, qui sont réunis pour se consulter. Cela sera souvent le cas, chez des hommes sauvages et non civilisés, comme nous les imaginons ici, (311), parce qu'ils ont souvent besoin de se conseiller réciproquement. Qu'on examine

si la langue hiéroglyphique dont on a admis l'hypothèse sera adaptée à une si grande société. Supposé que ce soit une réunion de dix ; pendant que l'un parle et que huit écoutent, vient au dixième l'idée d'exposer lui aussi quelque chose. Mais tous ses signes restent non remarqués, parce que les autres font attention au premier. Comment doit-il s'y prendre pour attirer à lui l'attention ?

Qu'on se souvienne d'une remarque qu'atteste l'expérience quotidienne. – L'ouïe dirige involontairement les yeux : on se tourne vers l'endroit d'où est venu un bruit, même sans se représenter consciemment le projet de chercher la cause de ce bruit ; et on a souvent de la peine à se défendre de jeter un coup d'œil. Puisque la personne qu'on a présupposée est libre, dans le langage originaire, de s'exprimer aussi bien pour la vue que pour l'ouïe, elle cherchera – conformément à ce que nous avons remarqué et qu'elle ne conçoit pas vraiment clairement, mais sent obscurément – à agir sur ce dernier sens, d'abord pour s'attirer simplement l'attention de la société, et éventuellement elle peut commencer par faire émaner d'elle un son inarticulé, par exemple un *Hm !* . Maintenant les autres
105 vont diriger leurs regards vers lui, et / il peut parler avec eux à l'aide de signes visuels. Mais ils sont peut-être entraînés irrésistiblement dans le champ des pensées de celui qui leur parlait d'abord et qui maintenant est interrompu, lui seul les intéresse, et ils détournent à nouveau leur regard du dixième. Cela ne va pas lui être indifférent. Il est persuadé que ce qu'il veut exposer est de très grande importance – et il n'admettra pas si calmement que son propos ait si peu de succès. Plus fort est en lui le désir de communiquer, plus vivement il doit aussi ressentir son incapacité à faire remarquer par la collectivité ses pensées au moyen de signes visuels ; et cette incapacité, liée au souvenir de l'effet que fit sur la société le bruit qu'il produisit tout d'abord, doit nécessairement faire naître en lui la représentation qu'il contraindrait la société à prêter attention à l'intégralité de son propos (312) si son exposé était constitué de simples signes auditifs.

Plus encore. Qu'on remplace la société supposée par une où chacun veut parler – chacun souhaitera pouvoir transformer la langue hiéroglyphique, où signes visuels alternent avec signes auditifs, en une langue simplement auditive, pour trouver plus d'accès aux esprits et d'attention. Par un tel moyen celui qui se trouvait dans le cas évoqué d'abord, serait aussi mis en mesure de montrer à l'autre ses pensées, même à distance ou dans l'obscurité.

En raison de cette insuffisance du langage ordinaire – à savoir qu'il n'éveille pas l'attention, mais la présuppose déjà, qu'il n'est

Scanned with CamScanner

praticable qu'à proximité et le jour –, surgit nécessairement *la tâche de le transformer en un langage simplement auditif.*

Mais comment ce problème doit-il donc être résolu ? Comment l'homme doit-il désigner par des sons des objets qui ne se caractérisent pas par le son ? Le berger désignera son bétail, et les ennemis de celui-ci, le lion, le tigre, le loup, par l'imitation de leurs cris. Mais comment doit-il signifier pour l'ouïe un poisson, des végétaux et d'autres objets que la nature ne nous manifeste pas par des sons ?

A cela s'ajoute encore que, tout comme peu à peu les besoins des hommes s'accroissent, ils en viennent aussi à utiliser toujours plus de choses, par exemple des tentes, des filets et d'autres instrumets qui, vu leur nature, ne produisent pas de son. Et cependant pour eux aussi un son qui les désigne doit être trouvé.

On se réfère souvent, pour expliquer l'invention de telles désignations, à une convention : on admet que les hommes, dans
106 une situation qui leur / rendit nécessaire un langage auditif, se mirent d'accord pour nommer cet objet *poisson*, celui-là *filet*, etc. Seulement cela est sans fondement. Car premièrement : comment dut-on en être venu même à l'idée de vouloir désigner les objets par des sons arbitraires après qu'on les eut jusque là exprimés toujours par des signes naturels ? (313). Ensuite : comment arriva-t-il que celui qui proposa les sons, ne les oublia pas lui-même à nouveau, ou plus encore : qu'ils furent conservés par la horte tout entière ? Enfin : comment serait-il pensable qu'une foule d'hommes libres de toute contrainte se soumissent inconditionnellement à la façon de voir d'un seul, – qu'ils eussent aussi volontairement accepté une proposition qui ne se fondait sur rien que l'arbitre de cet unique individu ?

Il faut encore bien remarquer pour toute la déduction du langage, et en particulier pour la présente recherche, que les différents moments de l'invention et de la modification du langage ne se sont pas succédé l'un l'autre aussi rapidement qu'ils sont ici racontés. Qui sait combien de milliers d'année se sont écoulés avant que le langage originaire devînt langage auditif ?

En outre il est attesté par l'expérience que les langues se transforment toujours, accueillent toujours de nouvelles modifications ; mais que cette aptitude à la transformation s'exprime plus fortement ou plus faiblement selon le degré d'élaboration culturelle qui caractérise une langue déterminée. Essentiellement il s'avère par expérience que le langage se transforme le plus chez un peuple qui n'écrit pas encore, mais simplement parle ; parce que la sonorité originaire d'un signe, s'il se trouve qu'elle a été perdue, ne peut en aucun cas être retrouvée. En revanche, là où on écrit, là le son est bien établi,

et on peut toujours redéfinir comment un mot doit être prononcé. Par l'invention des lettres la langue fut donc fortement stabilisée.

Une langue vivante se transforme par conséquent toujours en rapport inverse avec son élaboration culturelle : plus elle a été élaborée, moins elle avance, plus elle est encore dépourvue d'élaboration culturelle, plus elle se modifie ; et elle se transforme le plus fortement quand ses sons ne sont pas encore solidement établis par des signes écrits. Cette remarque, nous l'utilisons pour nous expliquer comment la langue originaire s'est transformée en langue auditive[10].

107 / Dans la langue originaire les signes auditifs, qui étaient l'imitation de sons naturels, par exemple la désignation du lion, du tigre, etc. – exprimés d'après leur rugissement caractéristique –, durent bientôt subir de remarquables transformations. Dans un peuple qui – comme on le sait par les tribus de sauvages – aime les assemblées, travaille collectivement, festoie, etc., on en est facilement arrivé à ce qu'*un* homme, par la suprématie de son esprit, affirmât une prééminence sur les autres, et, sans avoir été pour cela choisi par élection, se mît à jouer le rôle de chef militaire en cas de guerre, et d'orateur dans leurs réunions. Un tel homme, aux discours duquel on prête supérieurement attention, va acquérir par habitude une facilité de parole, et grâce à cette facilité de parole en viendra bientôt à désigner seulement en abrégé les choses, et ne sera pas gêné d'omettre la prononciation de tel ou tel son. On s'habituera bientôt à cette anomalie, et on apprendra à comprendre facilement cette désignation abrégée. Peu à peu il s'éloignera toujours plus de la véritable imitation des sons naturels, sa désignation deviendra petit à petit abrégée, plus courte, plus facile ; si bien que – peut-être après un temps de quelque dizaines d'années déjà – entre sa désignation d'un objet et le son naturel par lequel il se manifeste à l'ouïe, à peine une ressemblance se laissera-t-elle encore découvrir. Les autres, qui s'efforcent d'apprendre à comprendre ces signes auditifs plus faciles, se trouveront bientôt plus aptes à imiter eux aussi cette manière de parler qui se recommande par sa plus grande facilité.

Plus les hommes progressaient dans ce mode de désignation s'éloignant de la nature, plus vivement dût s'imposer à eux – même en dépit de la façon très superficielle qu'ils avaient de porter attention à eux-mêmes et à leur manière de s'exprimer – la remarque que, dans la mesure où l'on pouvait exprimer des choses pour l'ouïe d'une manière autre que celle dont elles sont naturellement sonores, peut-être pouvait-on aussi (315) désigner par un son des choses

Scanned with CamScanner

qui en soi sont insonores. – Quelle voie dut-on alors emprunter pour réaliser cette idée ?

108 / Quoique certaines choses ne se manifestent pas expressément à notre oreille, pourtant de façon contingente, dans des circonstances particulières, un son leur appartient. Par exemple le *givre* n'a en soi pas de son, mais si l'on passe sur lui, il naît un certain crissement caractéristique par lequel il pourrait facilement être reconnu ; la *forêt*, en soi, n'est pas sonore, mais si l'on traverse des fourrés, cela engendre des sons, etc. Souvent même un hasard qui se produisit quand justement un homme était occupé à considérer un objet, put provoquer l'invention d'une sonorité pour cet objet. Par exemple quelqu'un voyait une fleur alors que volait en bourdonnant une abeille qui y avait bûtiné du miel ; il n'avait encore jamais vu les deux objets, dans son imagination le bourdonnement s'associa désormais à l'idée de la fleur, et cette association le conduisit très naturellement à trouver une désignation pour la fleur et l'abeille.

De cette façon on en vint à nommer des choses d'après certains sons associés à elles de façon contingente ou en rapport avec elles. Qu'on s'imagine maintenant l'instinct de transformer une langue de signes en langue auditive, continuant même à œuvrer alors que déjà les objets les plus connus, qui figuraient dans l'horizon des activités quotidiennes de l'homme, étaient déjà désignés pour l'ouïe : on conçoit très bien comment on fut conduit finalement à établir aussi des sons en vue de désigner un objet pour lequel un bruit contingent ne donna même pas quelque impulsion. Pour expliquer la signification d'un tel son, l'inventeur dut l'élucider grâce à d'autres sons déjà connus, par l'assemblable desquels il pouvait lui-même composer des mots nouveaux. Ainsi il lui était facilement possible, par composition de plusieurs sons dont les objets étaient dans une certaine relation avec l'objet à désigner, d'*enrichir* son langage de nouvelles désignations[11].

Mais qui donc avait à s'occuper de l'invention et du développement (316) d'un langage auditif ? Et comment une telle désignation arbitraire, qui fut instituée par un individu et pour quoi, dans l'objet, il n'y avait absolument aucune incitation, ou alors simplement de façon fortuite, put-elle être répandue comme une expression universellement compréhensible ? D'après la nature de la chose, cette affaire dut revenir avant tout au père ou à la mère d'une famille, qui dans leurs affaires domestiques avaient souvent l'occasion d'inventer toutes sortes de nouveaux sons par lesquels ils pouvaient en une expression confier aux membres de leur foyer la charge de travailler à quelque chose qu'initialement ils expliquaient par l'indication

de l'objet. Par leur emploi fréquent ces expressions devinrent d'un usage plus facile pour le père et la mère eux-mêmes.

Seulement, quoique le père se fît comprendre de sa famille grâce aux désignations trouvées par lui ; quoique par exemple son fils, s'il avait demandé une *rose*, lui apportât la fleur à laquelle il
109 pensait en utilisant cette expression, / comment le mot dut-il devenir communément connu dans la horde tout entière ? Pourquoi donc tel et tel voisin ne durent-ils pas avoir possédé la liberté de nommer la *rose* autrement ? Par conséquent, à partir de ce qui a été exposé, se laisserait seulement expliquer comment le *langage de la famille* fut formé et enrichi ; mais non pas comment put se développer le langage de la horde tout entière. – Cette objection se peut résoudre de la façon suivante.

Au sein des peuples non civilisés il y aura toujours quelques hommes qui possèdent assez de tête et d'envie pour s'occuper en priorité du développement du langage. Donc ceux qui montrent capacité et inclination pour cette tâche difficile, obtiendront déjà par là, bientôt, une grande influence sur la horde. Si maintenant les mêmes hommes, en dehors de ce mérite, possèdent aussi d'autres talents encore, qui les rendent capables de s'occuper des affaires publiques de leur peuple (et cela se peut d'autant plus facilement admettre que les hommes, tels que nous les imaginons ici, non encore entraînés par des circonstances externes vers une formation unilatérale, pouvaient aisément se distinguer à plusieurs égards), (317) ils seront bientôt à la tête de la horde, et auront la parole dans leurs assemblées. Ils introduiront dès lors dans l'assemblée du peuple les désignations qu'ils avaient inventées pour les besoins de leur famille ; on les acceptera et on continuera à les utiliser. De cette façon l'invention due à un chef de famille s'élargira bientôt à la horde entière.

Mais comment dut-on comprendre toujours et retenir ces expressions ? – On ne doit pas se représenter simplement que tout cela s'est produit d'un coup et de façon soudaine. Le locuteur ne prononçait pas des séries entières de nouveaux sons qu'il donnait d'un coup expressément à retenir ; mais les expressions venaient une à une dans le flot du discours, et elles étaient compréhensibles, sinon en soi, du moins par leurs relations avec d'autres mots bien connus. Tous les yeux et les oreilles sont dirigés vers l'orateur ; on lui prête une attention soutenue, on imprime scrupuleusement en soi ce qui est entendu, et les signes que l'on a appris, ensuite on les utilise aussi dans sa famille.

Jusqu'ici nous étions occupés à montrer comment des *objets particuliers* furent désignés pour l'ouïe. A la recherche qui s'annonce

Scanned with CamScanner

maintenant à nous sur la désignation de *concepts universels* seront attachées plusieurs difficultés. Il n'y a dans la réalité pas d'objet qui, en dehors de la caractéristique de son genre, ne porte aussi en soi la caractéristique d'une espèce particulière de ce genre. Par exemple il n'y a pas d'objet dont on ne puisse dire rien de plus que c'est un arbre, et dont on ne puisse dire en même temps que c'est par exemple un bouleau, un chêne, un tilleul, etc. Comment en vint-on par conséquent à exprimer des *concepts universels*, par exemple celui de l'arbre ?[12].

110 / A la désignation des concepts spécifiques on parvint très facilement. Un chef de famille montrait à l'un de ses enfants une fleur, qu'il nommait *rose*. Bientôt il l'envoie lui chercher la rose. L'enfant avait certainement associé à ce son le concept de cette fleur déterminée, individualisée, que son père lui avait montrée. Mais il ne trouve plus la fleur en question, pourtant il aperçoit à côté une fleur de même (318) forme, qui dès lors pour l'enfant s'appelle aussi rose. Il la cueille et l'apporte à son père, qui la reconnaît comme rose. Tous deux conviennent que le son « rose » désigne non seulement cet objet particulier à tel endroit déterminé, mais en général toutes les fleurs de même forme, de même couleur, de même parfum. – C'est ainsi peut-être que la désignation des concepts spécifiques fut possible dans le même ordre de temps que la première tentative d'une langue auditive. – Il est logique en général que les concepts spécifiques se fussent développés avant ceux des genres, parce que, pour se représenter ces derniers, un effort plus élevé d'abstraction est requis. En conséquence les désignations des espèces durent bien apparaître plus tôt que les désignations des genres. En outre il n'existe pas de besoin aussi pressant pour désigner le *concept générique*, par exemple celui de l'arbre, que les *concepts spécifiques, bouleau, chêne*, etc.

Les noms de *concepts spécifiques* auxquels le signe du concept du genre dont ils relèvent n'est pas ajouté, ont sûrement été découverts plus tôt que les noms de leurs *concepts génériques* ; en revanche, là où se trouve accolée à l'expression d'un concept spécifique la désignation de son genre, là le premier a sûrement été inventé plus tard. Ainsi l'on ne dit pas Birken*baum* (bouleau), Fichten*baum* (pin), parce que les noms de ces espèces d'arbres (Bäumen) ont été inventés plus tôt que la désignation du genre. En revanche on dit Birn*baum* (poirier), Apfel*baum* (pommier), Nuss*baum* (noyer), etc., parce qu'ici le concept spécifique vint à notre connaissance après celui de son genre. Car il est bien connu que ces espèces d'arbres ne sont pas naturelles en Allemagne, mais nous ont été seulement

apportées alors que déjà les espèces d'arbres sauvages et le genre lui-même étaient désignés. On désigna par conséquent les arbres alors introduits de l'étranger, avant qu'on connût pour eux un nom précis, par le mot du genre : *arbres*. Le fruit cependant avait déjà auparavant un nom, que l'on avait peut-être entendu par l'intermédiaire des marchands, et c'est ainsi que naquit en fait l'expression : Apfelbaum, Birnbaum, etc.

(319) Des concepts très abstraits ne reçurent un nom que tout à fait tard, et leurs signes ont souvent été auparavant des signes spécifiques. – Un des concepts les plus abstraits de tous est celui de *chose* – mot par lequel est désigné un *étant en général*. En allemand la dérivation de ce mot est moins compliquée qu'en latin, dans la mesure où le mot *ens*, dans cette langue, n'exprime pas

111 / l'exister (das Existiren), mais le pur concept de l'Être (Sein). En allemand, initialement, tout ce qui est utilisé comme intrument s'appelait sans doute une *chose (Ding)*. On le voit chez les enfants et les hommes incultes, qui au lieu de l'expression propre (soit qu'ils ne connaissent pas encore un objet, soit qu'ils ne puissent s'en souvenir aussitôt), disent, par exemple pour une *plume* : une *chose (Ding)* avec laquelle on écrit. – Cette signification du mot *chose (Ding)* est confirmée par son rapport de grande proximité avec *Düng* ou *Dung* (fumure, fumier), avec lesquels il fut même par ailleurs souvent confondu. Par exemple chez Luther le mot *Ding* apparaît fréquemment comme terminaison d'un mot ; ainsi au lieu de *Deutung* (interprétation), *Deutding*, etc. ; et si l'on voulait explorer les documents plus anciens de notre langue, on le trouverait encore plus souvent sous cette forme. Peu à peu on glissa sous ce mot un sens plus élevé, et c'est ainsi qu'enfin, à partir de la désignation d'un concept spécifique, à partir de l'expression de quelque chose qui existe en vue d'autre chose, apparut la désignation d'un des concepts les plus universels, la désignation d'un *quelque chose en général*.

Il y a encore plus de difficulté dans l'explication du mot *être*. *Etre* exprime le caractère suprême de la raison, et l'homme doit être très cultivé pour pouvoir s'élever à sa pure représentation. Dans la mesure cependant où nous rencontrerons les mots : *être*, je *suis*, tu *es*, etc., même dans les langues de peuples non civilisés, il est impossible que cette idée élevée, accessible seulement à l'abstraction la plus aiguë, soit ce qui originellement était désigné par ces signes. Dans ces périodes reculées d'une langue ils désignent – et c'est là ce que pour nous aussi, dans la plupart des cas où nous nous servons d'eux, ils signifient – ce qui *dure* par opposition

Scanned with CamScanner

au *changeant*, ou le *concept sensible de la substance* (320). Il est évident que je prends ici ce mot au sens où on l'a pris et où on devait nécessairement le prendre avant la *Doctrine de la Science*. J'explique le concept de la substance transcendantalement non pas par ce qui *dure*, mais par la *réunion synthétique de tous les accidents*. La durée est seulement une caractéristique sensible de la substance, que l'on introduit à partir du concept de temps. Evidemment ce n'est pas ce qui dure, mais seulement le changeant qui est l'objet de nos perceptions. Car, puisque toute représentation externe ne naît que d'une affection qui n'est possible qu'en tant qu'une impression se produit sur nos sens, par conséquent une modification est provoquée en nous : ainsi est-il clair que tout objet dont nous devons être conscients devrait nécessairement se manifester à nous par et dans une modification. Quelque chose qui demeure n'est par conséquent pas perceptible ; mais nous devons nécessairement rapporter tout changement à quelque chose qui demeure – à un substrat
112 qui dure, mais qui est seulement / un produit de l'imagination. C'est à ce substrat que le mot *être* ou *est* est alors appliqué. Aucune activité de notre esprit ne serait possible sans un tel substrat, et sans une désignation de celui-ci aucune langue ne serait possible. Par conséquent le mot *être* apparaît dans une langue simplement dès qu'elle commence à se développer. Mais il n'apparaît pas avec une autre signification que d'indiquer *ce qui dure*, au fondement de tout changement.

Une autre recherche encore plus difficile que nous avons à organiser, concerne la découverte de signes pour des *concepts spirituels*. D'abord le concept doit avoir existé avant qu'on pût chercher pour lui une désignation. Nous voulons donc chercher en premier lieu à découvrir la voie sur laquelle ces idées se développèrent.

Aussi longtemps que l'homme, pressé par la nécessité, n'est préoccupé que par la satisfaction des besoins sensibles, il n'y aura pas de temps pour la méditation et en particulier pour le développement de concepts spirituels. Mais dès que la sensibilité s'est cultivée à un certain degré et que l'homme s'est acquis une habileté à se procurer facilement ses besoins (321), il a été conduit par l'instinct du progrès, qui est enraciné en son âme, à rechercher des idées spirituelles. Il est habitué à expliquer un phénomène sensible à partir d'un autre, et celui-ci encore à partir d'un troisième. Si maintenant, dans cette activité explicative, un même phénomène se présente à lui très souvent, il acceptera celui-ci comme la cause ultime de tout le reste. Là sa recherche s'arrêtera, satisfaite peut-être pour un temps ; mais bientôt, du phénomène qui jusque là était pour

lui la cause ultime, il cherchera aussi le fondement, et c'est ainsi qu'il devra nécessairement en fin de compte passer du sensible au suprasensible. – C'est ainsi, peu à peu, qu'est né le jugement : il *est* un monde, donc *aussi* un dieu*.

113 / (322) Mais si le sens commun s'est élevé à l'idée d'une cause suprasensible du monde, à partir de ce point de vue supérieur il découvre aussi, bientôt, les autres idées spirituelles : de l'*âme*, de l'*immortalité*, etc.

Dès que chez un homme ces idées s'éclaircissaient de plus en plus, s'éveillait aussi en lui l'instinct de faire connaître à d'autres ce qu'il avait exploré ; car jamais l'instinct de se communiquer n'est plus vif que lorsqu'il s'agit d'idées nouvelles et élevées. Il fallut

* Ce jugement a été contesté comme une illusion par la philosophie critique. – Du point de vue du raisonnement philosophique, nous ne pouvons pas dire : il *est* un monde. Ce qui est hors de moi, je peux seulement le sentir, et à cet égard seulement y *croire*. Qu'il y a des choses hors de moi, c'est donc un pur article de foi ; et comment veut-on, de quelque chose en quoi simplement on peut croire, faire quelque chose de démontrable, un principe rationnel démonstratif ? – Mais cette objection porte seulement contre le philosophe qui – au lieu, comme il le devrait, de nettement séparer le théorique et le pratique, ce qui à l'intérieur des limites du sentiment est objet de croyance et ce qui à l'extérieur de ces limites est connu dans le domaine de l'entendement – accepte un simple objet de *foi* pour quelque chose de *connaissable*, et sur cet objet prétendûment connaissable, veut fonder une preuve qui, quant à sa tenue, doit être valable pour l'entendement. Qu'il y ait des choses hors de nous, nous ne le *connaissons* pas ; l'existence de
113 ces choses ne nous est / donnée que *par le sentiment* et dans le sentiment, et est donc seulement objet de *croyance*. Maintenant il y a bien une éclatante contradiction à *prouver* à partir d'une telle *croyance* l'existence d'un quelconque être suprasensible, à vouloir, à partir d'un objet de foi, élaborer sur un être suprasensible un raisonnement qui aurait pour l'entendement, et non seulement pour le sentiment, une force persuasive. Un tel raisonnement ou bien exigerait que l'*entendement*, qui, en tant qu'il est entendement, peut seulement connaître, et être persuadé seulement par quelque chose de connu, *doive croire* ; ou bien que le *sentiment*, qui, en tant que sentiment, peut seulement nous donner quelque chose à croire, *doive connaître*. – Donc à partir de l'existence seulement sentie des choses hors de nous, nous ne pouvons démontrer qu'un Dieu *existe*.

Mais à partir d'un sentiment un autre se laisse facilement développer : nous pouvons d'un sentiment conclure à la recevabilité d'un autre, par conséquent (322), à partir de la croyance dans les choses hors de nous, nous pouvons conclure qu'est digne de foi l'existence d'un être suprême suprasensible. C'est ce raisonnement que fait le *sens commun* ; et, dans la mesure où il ne lui incombe pas de distinguer strictement sentiment et connaissance, et où il ne prétend pas non plus vraiment les avoir distingués, ce serait un pur malentendu si contre le jugement du sens commun qu' « *il y a* un dieu », on voulait faire valoir cette objection de la critique.

Scanned with CamScanner

donc que des signes fussent aussi inventés pour ces représentations. Ces signes relatifs aux idées suprasensibles s'inventent très aisément sur la base de quelque chose qui est inscrit dans l'âme humaine. Il y a en effet en nous une réunion de représentations sensibles et spirituelles grâce aux schèmes qui sont produits par l'imagination. C'est à ces schèmes que les désignations des concepts spirituels furent empruntés. Ainsi le signe que l'objet sensible, d'où provenait le schème, avait déjà dans la langue, fut déplacé vers le concept suprasensible lui-même. Au fondement de ce signe il y avait certes une illusion, mais c'est à travers cette illusion qu'il fut lui aussi compris, parce qu'en l'autre à qui le concept spirituel était communiqué, la même idée s'attachait aussi au même schème. – C'est ainsi, pour donner un exemple très frappant, que l'âme, le Moi durent nécessairement être pensés comme incorporels, en tant qu'opposés au monde des corps. Mais s'ils doivent être représentés, il
114 faut qu'ils soient posés hors de nous, par conséquent / qu'ils soient soumis aux lois d'après lesquelles des objets sont représentés hors de nous, aux formes de la sensibilité, et donc soient représentés dans l'espace. Il y a ici une évidente contradiction du Moi (323) avec lui-même : la raison veut que le Moi soit représenté comme incorporel, et l'imagination veut qu'il n'apparaisse que comme remplissant l'espace, comme corporel. Cette contradiction, l'esprit de l'homme cherche à la lever en admettant quelque chose, comme substrat du Moi, qu'il oppose à tout ce qu'il connaît comme grossièrement corporel. Ainsi l'homme, s'il est encore accoutumé à obtenir des matériaux pour ses représentations avant tout par le sens de la vue, choisira pour une représentation du Moi une matière telle qu'elle ne lui vient pas sous les yeux, mais que néanmoins il éprouve, par exemple l'*air,* et l'âme se nommera *spiritus.*

Ce type de désignation s'affine à mesure que les concepts s'affinent. Une philosophie qui fait tout procéder de l'eau, et en conséquence tient l'eau pour le premier et le plus subtil des éléments, désignerait l'âme par l'*eau.* Avec l'affinement croissant des concepts, elle sera exprimée par l'*air, anima, spiritus ;* et dans une civilisation encore plus élevée, si l'on entend déjà parler de l'éther, on la désignera par l'*éther.* – C'est de cette façon que des désignations sont trouvées pour des concepts spirituels.

Le déplacement de signes sensibles vers des concepts suprasensibles est cependant la cause d'une illusion. L'homme est en effet facilement incité, par ce mode de désignation, à confondre le concept spirituel, qui a été exprimé sur un tel mode avec l'objet sensible auquel le signe est emprunté. L'esprit fut par exemple désigné par

un mot qui exprime l'*ombre :* aussitôt l'homme inculte s'imagine l'esprit comme quelque chose qui est fait d'ombres. D'où la croyance aux fantômes, et peut-être toute la mythologie des *ombres dans l'Orcus.*

Mais l'illusion était inévitable ; on ne pouvait pas désigner ces concepts autrement. Si par conséquent quelqu'un n'avait pas encore assez exercé ses forces intellectuelles pour pouvoir suivre dans ses plus subtiles abstractions l'esprit cultivé du découvreur qui déploya d'abord en lui ces idées spirituelles, il lui était impossible de saisir aussi le sens dans lequel celui-ci (324) comprenait les expressions imagées. Quelqu'un de tel croyait donc qu'il était question seulement des objets sensibles auxquels les signes proposés étaient empruntés, et se représentait donc les objets spirituels de façon très matérielle. – D'où il résulte aussi que toute superstition ne naquit pas d'une tromperie, mais du fait que les idées spirituelles ne purent être exprimées autrement que par des mots sensibles, et que celui qui ne pouvait s'élever jusqu'au signifié en resta au premier signe dans sa grossièreté.

Jusque là notre recherche se préoccupait seulement de la question : comment les hommes en vinrent-ils à exprimer certains objets
115 par des signes sensibles ? / Nous avons donc seulement enquêté sur la genèse des *mots.* Mais des mots seuls ne forment pas une langue. La langue consiste en l'assemblage de plusieurs mots pour la désignation d'un sens déterminé. Aussi n'est-ce que par cet assemblage, par la place qu'ils occupent dans leur liaison avec plusieurs autres, que les mots particuliers deviennent pleinement compréhensibles et utilisables pour la désignation de nos pensées. Si je dis à quelqu'un : *rose,* – rien ne sera produit en lui que la simple représentation de la rose. Mais si je dis : *apporte-moi la rose,* il sait précisément ce que j'ai pensé et ce que je veux qu'il fasse. – Pour une complète explication de l'origine de la langue, il est par conséquent requis aussi de montrer la genèse de cet assemblage de plusieurs mots, c'est-à-dire de la *grammaire*[13].

Tout autant qu'il est erroné de croire que les désignations arbitraires des objets aient été formées à partir d'un accord particulier entre les hommes réunis, il est erroné aussi d'admettre que la grammaire soit née d'une convention. Une convention dans un tel but présuppose un degré de formation de l'esprit, et notamment de philosophie du langage, qui ne pouvait en réalité se trouver chez des hommes situés au degré de civilisation auquel nous devons les imaginer ici. – Bien plutôt, la déduction de la grammaire doit elle aussi partir d'un fondement situé dans l'essence de l'homme (325),

Scanned with CamScanner

de la disposition naturelle à parler, et montrer comment cette disposition fut éveillée par le besoin, et peu à peu fut conduite à l'invention des différents modes de la syntaxe.

Les premiers mots étaient certainement des phrases entières : ils comprenaient en eux, peut-être en une seule syllabe, qui pouvait être répétée, un substantif et un verbe. Par exemple l'imitation du rugissement du lion indiquait à la horde qu'un lion arrivait. – On a affirmé que les premiers mots auraient été des *signes du passé*. Mais cela ne se peut admettre aisément : car si ces mots avaient dû désigner le passé, le temps passé et le présent auraient dû être déjà distingués avec précision l'un de l'autre, et en vue de cette distinction l'un et l'autre auraient dû avoir un signe déterminé. Les premiers mots furent bien plutôt aussi indéterminés que possible ; ils ne désignaient pas un temps déterminé, mais étaient purement *aoristiques :* le passé et le présent étaient exprimés en même temps. Par exemple un lion va attaquer une horde. Celui qui l'aperçoit l'annonce par un cri, et exprime par là à la fois le temps *passé, présent* et *à venir ;* car il montre ainsi qu'il a vu le lion, qu'il veut
116 les y / rendre attentifs, et leur montrer les conséquences de son approche, afin qu'ils puissent s'équiper pour se défendre en commun.

Donc les premiers mots comprenaient en eux un substantif et un verbe : le temps était l'aoriste, la personne très certainement la troisième ; car la langue originaire commence par le récit, et le ton de la narration s'exprime à la troisième personne. – Les premiers verbes ne furent ni actifs, ni passifs, mais neutres. Car le neutre désigne un état qui est déterminé par soi-même, donc aussi qui, à cause de sa simplicité, dût nécessairement parvenir le plus tôt possible à la conscience et à la désignation.

Pour tout ce que nous disons ici sur la forme originaire des verbes, les mots-racines des langues orientales peuvent servir de confirmation ; ceux-ci sont neutres (326), ont une signification temporelle aoristique, et relèvent de la troisième personne.

Chaque chose, dans la langue originaire, fut exprimée par sa caractéristique suprême. Cette caractéristique suprême d'un objet consistait en ce par quoi cet objet se révélait le plus vivement à la conscience de l'homme brut de l'état de nature. Cet élément frappant, dans une chose, pouvait déjà être en soi un son, et alors on l'imitait pour désigner l'objet auquel il appartenait. Mais s'il se révélait originairement à un autre sens que l'ouïe, on cherchait, de la façon décrite plus haut, un son qui était en relation avec cette propriété distinctive, pour de cette manière désigner au moins médiatement l'objet par sa caractéristique. Mais des propriétés imputables

à un objet à l'occasion de circonstances durent aussi être exprimées et représentées comme lui appartenant. Ainsi le lion fut indiqué par l'imitation de son rugissement. Maintenant un autre prédicat encore devait lui être attribué, qui lui était imputable de façon contingente. En ce cas il fallait associer le son qui désignait le lion à un autre par lequel la seconde propriété devait être désignée. Par exemple devait être exprimé : *le lion dort :* ici il fallait réunir le signe du lion à celui du sommeil (par exemple au son du ronflement) ; et cela voulait donc dire : « le lion, qui par ailleurs rugit, dort ». – Mais dans cet assemblage on ne pouvait s'arrêter, dans la prononciation, aussi longtemps au son du lion que c'était le cas par ailleurs, puisque, en vertu de notre supposition, par le son du lion on avait exprimé l'énoncé entier : *le lion arrive,* où bien sûr le son, qui ici désignait l'idée tout entière qu'il fallait communiquer, devait être allongé et prononcé avec force. Seulement quand on voulait associer ce signe à un autre auquel appartenait le sens principal de tout l'énoncé à transmettre et qu'il fallait donc dans l'ex-
117 pression / différencier par un son plus long et plus fort (326), ce premier signe devait nécessairement être exprimé plus brièvement et plus légèrement, si bien qu'il se fondit avec le suivant comme dans un seul mot. C'est de cette manière que provient à partir d'un verbe un participe qui, par l'usage plus fréquent, peut-être aussi par l'adjonction de quelques signes extérieurs, peut se changer facilement en substantif. Il appartient donc au caractère original du substantif qu'un tel mot soit énoncé de façon plus brève et en se confondant avec le mot suivant.

D'où s'éclaire aussi – ce qu'on croyait pourtant expliquer là encore par une convention particulière – comment on en vint à désigner les verbes par des désinences déterminées, et à caractériser par d'autres suffixes, par exemple *us, os,* etc., les substantifs. D'après notre déduction un mot qui devait être utilisé comme substantif, nécessairement ouvrait l'énoncé : et puisque le mot qui fermait l'énoncé, possédait habituellement le son le plus fort, parce qu'il exprimait le concept à la communication duquel on avait principalement visé, le substantif – parce que notre larynx, parmi plusieurs sons à transmettre ensemble, ne peut en exprimer plus fort qu'un seul – dut nécessairement, en tant que premier mot, être exprimé plus légèrement et en se fondant avec le suivant ; alors qu'en revanche le verbe, qui, conformément à notre théorie, était toujours le dernier mot d'une phrase, se signalait par le fait que sur lui la totalité du son portait.

Nous passons maintenant à une autre recherche, dans laquelle *nous guiderons*, comme dans tout ce qui suit sur les différentes formes de la syntaxe, les renseignements que nous donne le résultat trouvé à l'instant sur la façon dont naquirent presque toutes les formes de

Scanned with CamScanner

liaison des mots. Dans le cas précédemment cité, un objet devait être désigné par deux déterminations. Mais supposé maintenant qu'un objet doive être exprimé avec trois ou plusieurs déterminations en même temps, qu'on doive indiquer par exemple : le lion qui dort se repose, ici – selon la règle que nous avons posée – le *lion*, en tant que concept principal dans l'ensemble de la phrase, doit nécessairement être désigné d'abord (328) : le suit la détermination prochaine du lion, savoir qu'il *dort* ; et enfin vient une détermination particulière de ce sommeil – le fait de *se reposer*. Dans cette liaison, par conséquent, le signe du sommeil, qui dans l'assemblage précédemment évoqué avait, comme mot principal, un son plus fort et allongé, doit être abrégé et transmis en se confondant avec le signe du repos, qui ici retient le sens principal de toute la phrase, auquel dans la prononciation on doit donc s'attarder le plus longuement.

On voit tout de suite que dans cet assemblage la désignation du *sommeil*, qui auparavant était un *verbe*, est devenue – sur le
118 même / mode que la désignation du lion dans la phrase précédemment évoquée – un *participe* ; de là se peut facilement former, peut-être par quelques modifications extérieures, un adjectif. Ainsi naissent *participes*, *substantifs* et *adjectifs*. Mais on pourrait demander : pourquoi à partir de telles désignations est-ce un *substantif* qui est né, à partir de telles autres un *adjectif*, alors que pourtant l'un comme l'autre se sont formés à partir d'un verbe, et par l'assemblage de celui-ci avec un autre verbe ? – La réponse n'est pas loin. Lors des premières tentatives grossières d'un assemblage des mots, adjectifs et substantifs peuvent bien ne pas être si strictement distingués que nous les trouvons maintenant dans nos langues : surtout dans la mesure où la diversité de ces deux modes de désignation ne repose pas tant sur des caractéristiques internes que sur l'usage particulier qui est fait des uns et des autres. *Substantif* était, d'après la nature de la chose, le mot qui désignait le concept principal, ou le sujet d'une phrase ; *adjectif*, en revanche, était tout mot dès qu'il était utilisé à exprimer une détermination plus précise du concept principal. De cette manière le même mot pouvait, s'il exprimait dans une phrase le sujet du discours, dans l'autre seulement un prédicat de ce sujet, apparaître tantôt avec une signification de substantif, tantôt avec une signification d'adjectif. – La différenciation véritable entre substantif et adjectif est même, sans doute, venue s'ajouter seulement plus tard. Pour nous ils sont désormais, après que par (329) certains signes distinctifs externes la différence flottante entre les deux eut été fixée, nettement distingués l'un de

l'autre, mais dans la langue originaire nous pouvons nous les imaginer non encore aussi distingués l'un de l'autre.

De cette similitude résulte en outre la raison pour laquelle substantifs et adjectifs sont presque toujours identiques dans leurs terminaisons. Dans la mesure où ils sont tous deux nés par abréviation du mot-racine et par enchaînement de celui-ci avec un autre mot à prononcer plus fortement et de façon plus appuyée, il s'ensuit que l'un comme l'autre doivent nécessairement se terminer par un son qui se laisse facilement attacher au mot suivant : là où, en revanche, les verbes durent avoir un son âpre et rude, parce qu'il leur fallait terminer la phrase et lui donner l'intensité. Dans les langues civilisées les verbes perdront certes plus ou moins ce son rude, parce qu'ensuite ils apparaissent souvent aussi bien au milieu qu'à la fin d'une phrase. Car l'homme cultivé ne se contente pas de phrases comme celles qui sont proposées ici, de simples assemblages d'un substantif, d'un adjectif et d'un verbe. De même que son esprit s'enrichit de plus en plus en représentations, la combinaison des mots devient plus compliquée grâce aux déterminations diverses qu'il ajoute aux concepts exposés pour les expliciter, le simple énoncé s'élargit en période, et en conséquence la syntaxe originaire se transforme.

119 / A travers cet assemblage de plusieurs mots se forme peu à peu une véritable différence entre le substantif et le verbe, qui originairement formaient un mot-racine commun indiquant en même temps un objet et une action (comme, d'après l'exemple cité plus haut, le son originaire désignant le *lion* exprimait aussi en même temps l'*arrivée* du lion). Dans sa liaison à d'autres mots, où il ne devait plus exprimer la totalité de l'idée, un tel mot dut nécessairement être prononcé non pas avec la plénitude du son, mais de façon légère et fluide, parce qu'un autre signe suivait, sur lequel l'intensité devait porter. Par un tel son allégé et abrégé, le substantif put ensuite (330) se différencier en général très bien du verbe dont il dérivait, sans que la ressemblance fût totalement perdue, laquelle subsiste entre substantif et verbe même encore dans nos langues, quand ils sont issus de la même source.

Encore un point, ici, sur la place des mots qui doivent être assemblés. Si l'on doit exprimer : le lion dort et se repose, c'est d'abord le son originaire du *lion* qui est émis, ici en signification de *substantif*, c'est-à-dire sans toute la force qu'a le son comme mot principal, mais d'une façon abrégée se fondant avec le mot suivant ; à ce son est ajouté, comme un *adjectif*, celui du *sommeil*, et enfin vient le verbe *se reposer*. Selon la syntaxe originaire, c'est

Scanned with CamScanner

donc au substantif qu'appartient la première place. Comment vient-il à cette place ? – L'homme de l'état de nature s'en tient, dans l'exposé de ses pensées, exactement à l'ordre dans lequel les représentations se succèdent dans l'âme. Or dans la pensée vient toujours d'abord le moins déterminé, et le suivent les déterminations de plus en plus précises. Par conséquent dans la langue originaire c'est aussi l'indéterminé pour nous, ou le moins déterminé, qui nécessairement devait être posé d'abord, et les déterminations plus précises devaient seulement le suivre. Or le *substantif* est toujours le plus indéterminé : par un adjectif qui s'ajoute, il devient déterminé de façon plus précise, et par le verbe enfin il est déterminé d'une façon suffisamment conforme à l'intention.

En conséquence de cet ordre, dans la langue originaire, l'adjectif est donc toujours après le substantif. Mais nous trouvons que cet ordre se transforme en proportion du degré de culture des langues. Dès qu'une langue n'est plus seulement langue naturelle et se rapproche de la langue de la civilisation rationnelle, en elle l'adjectif est placé tantôt avant, tantôt après. Chez Homère, par exemple, nous trouvons le plus souvent l'adjectif après le substantif. Dans la langue latine les adjectifs le précèdent déjà couramment. Mais en allemand
120 l'adjectif ne peut jamais être placé avant le substantif /. En français on place aussi l'adjectif davantage avant qu'après ; (331) mais si plusiers adjectifs doivent être liés au substantif, on les fait toujours suivre ce dernier, par exemple *un homme vertueux et bienfaisant*[14] ; lequel mode de liaison, en raison de l'intensité qui peut être mise sur chacun des adjectifs, a d'ailleurs un avantage décisif sur l'allemand. – Comment peut-on dans une langue en arriver à ce que l'adjectif, exactement à l'opposé de cet ordre de la pensée, soit placé d'abord ? – Dans la progression culturelle d'une langue, il ne faut plus concevoir les mots isolément, mais plusieurs forment ensemble un seul concept et sont pensés comme *un* concept. Aussi le substantif lui-même n'est plus pensé comme un concept isolé, qui devrait être déterminé ensuite par des adjectifs, mais il est pensé avec ceux-ci comme constituant ensemble *un* concept, et ils peuvent donc aussi le précéder.

Une autre interrogation que nous avons à entreprendre maintenant concerne la naissance de l'*actif* et du *passif*. Les premiers verbes étaient *neutres*. A partir du neutre originaire l'*actif* se laisse facilement développer. Le *neutre* désigne, comme nous l'avons remarqué déjà, un *état* dans lequel se trouve l'objet du discours : si l'on rapporte cet état à un autre objet qui se tient en liaison avec lui, le neutre se change aussi en un *actif*. Par exemple dans la phrase : *le lion*

dévore – le verbe *dévorer* exprime un état du lion qui est parfaitement déterminé par lui-même, et a donc une signification parfaitement neutre. Mais si je dis : *le lion dévore le mouton*, ce verbe est un *actif* : car ici l'action qu'il assigne au lion est rapportée à son objet.

A partir de ce même exemple il devient clair aussi que le mot désignant l'objet qui doit être mis en liaison avec l'action du sujet, nécessairement était déjà utilisé comme *substantif* et avait une marque bien nette de sa signification de substantif, quand l'assemblage évoqué, et par conséquent aussi la transformation du neutre en un actif, dut s'accomplir. Le *lion*, qui est ici sujet de la phrase, est exprimé par le son habituel, qui est une imitation de (332) son rugissement. Ce lion *dévore*. Cela encore peut être indiqué par l'expression propre. Mais comment dois-je maintenant exprimer le *mouton* ? Si je veux indiquer celui-ci par le son qui lui est propre, ce son, qui exprime en même temps le verbe *bêler*, peut être pris pour ce verbe, et alors la phrase entière signifierait : *le lion dévorant bêle*. Il est clair cependant que nous avons vu plus haut que le substantif se distinguait du verbe d'où il était dérivé par le son moins appuyé avec lequel il était prononcé. Seulement cette caracté-
121 ristique n'est pas applicable ici, dans la mesure où le / substantif ici ne commence pas la phrase, mais la termine, et en conséquence, d'après notre théorie, doit posséder un son appuyé et fort. A cette compréhension erronée il ne peut donc être paré avant que, pour le mot par lequel le mouton doit être désigné avec une signification de substantif, un signe distinctif stable ait été trouvé. Mais cela pouvait se produire facilement de la façon indiquée plus haut : la façon abrégée de prononcer un tel mot exprimant un substantif bientôt se transforma nécessairement en un son caractéristique fixe ; auquel très facilement on pouvait même enlever encore un demi-ton, pour le lier plus facilement avec le mot suivant. De telles modifications du son originaire furent, par l'usage répété, si confondues avec le mot qu'elles finirent par en constituer une partie intégrante, et servirent comme signe caractéristique de la signification substantive d'un mot. Mais avant que de telles déterminations fussent disponibles, la phrase n'était pas exprimable dans son entier, et auparavant il n'y avait pas d'*actif*, mais tous les verbes restaient ce qu'il étaient à l'origine, c'est-à-dire *neutres*.

Pour expliquer la formation du *passif*, il faut désigner un besoin qui guida l'homme vers l'invention de cette détermination de la langue ; car, que dans la langue originaire quelque chose pût être inventé sans nécessité, simplement pour l'enjolivement du propos,

Scanned with CamScanner

cela ne se peut admettre. De cet enjolivement on pourrait bien, lors des premières et grossières tentatives (333) d'une langue, ne s'être pas beaucoup soucié ; alors on disait bien plutôt : *on m'insulte*, que – je suis insulté ; le lion déchire le mouton, que – le mouton est déchiré par le lion.

Un tel besoin du passif intervient quand se produit une action qui, d'après notre examen, a un auteur, mais que nous ne pouvons en aucune façon découvrir. Il faut *premièrement* qu'elle ait un auteur ; car si elle n'en a pas ou si nous ne pouvons pas en admettre, nous nous exprimons par l'*impersonnel* – nous disons : il tonne, il pleut, etc. *Deuxièmement* il faut que l'auteur soit inconnu, et ne puisse pas vraiment être deviné ; car, supposé que le loup ait dérobé un mouton, l'homme encore inculte de l'état de nature, même s'il n'a pas été témoin oculaire de l'événement, ne pourra pourtant dire : *le mouton m'a été dérobé ;* mais : *le loup a emporté le mouton ;* parce qu'il sait déjà par expérience que celui-ci dérobe les moutons. Le besoin du passif apparut donc seulement quand il y eut une action pour laquelle on voyait tout aussi clairement qu'elle devait nécessairement avoir un auteur et qu'on était conscient de ne pouvoir découvrir cet auteur. A l'origine le passif fut aussi, par conséquent, exprimé sans doute par un signe grâce auquel le locuteur indiquait qu'il existait un auteur de l'action et qu'il ne le connaissait pas. On ajoutait peut-être aux mots qui exprimaient
122 l'action / elle-même la phrase : *je ne sais pas qui a fait cela.* Mais quand ces mots furent utilisés fréquemment à chaque occasion semblable, il fallut bientôt en venir à les exprimer plus rapidement, plus étroitement confondus avec le verbe qui désignait l'action, et à finir par en faire une partie intégrante de celui-ci. Quant à savoir si un tel supplément, à l'origine, fut placé avant le verbe ou lui fut ajouté, ce n'est pas déterminable. Mais dans l'ensemble il en résulte de toute façon qu'à l'origine le *passif* fut sans doute exprimé par un petit supplément apporté au verbe, qui était proprement le signe de l'inconnaissabilité de l'auteur de l'action.

Le *verbum medium* désigne une action qui (334) revient sur nous-mêmes : il se fonde sur un degré plus élevé d'abstraction et ne peut par conséquent intervenir sans doûte dans une langue originaire.

La genèse du *nombre* se peut expliquer de la façon suivante. – Le *singulier* se découvrit de lui-même ; il était le nombre originaire ; les premiers mots étaient toujours utilisés au singulier. Mais une pluralité dut un jour être désignée par la horde ; par exemple l'un d'eux voulut dire : il arrive plusieurs loups ! Comment devait-il

indiquer cela ? Par l'image naturelle d'un troupeau : en accentuant et en répétant le son, et en faisant en sorte que ce son se prolonge toujours. Avec quelle intensité plus ou moins grande on devait accentuer le son, ou combien de fois on devait le répéter pour indiquer le pluriel, cela n'était probablement pas déterminé. Le pluriel fut donc exprimé par l'allongement du mot.

Mais le *pluriel* n'était initialement nécessaire que pour les *verbes*, nullement pour les substantifs et les adjectifs ; car il allait de soi qu'eux aussi, s'ils étaient accompagnés par un verbe au pluriel, étaient à prendre au pluriel. On ne doit donc pas chercher dans la langue originaire le nombre des substantifs et des adjectifs : ce n'est nullement une détermination linguistique requise par la nécessité, mais une invention que rendit nécessaire le désir de déterminité et d'élégance dans le discours artistique. Mais pour les verbes le pluriel était indispensable.

Les *différentes personnes* des *verbes* se formèrent sans doute dans l'ordre suivant. La *personne* qui fut d'abord désignée dans la langue, fut sans doute la *troisième ;* car originairement il n'était parlé qu'à la troisième personne. On nommait un tel par son nom propre : x doit faire cela ! La personne qui ensuite, aussitôt après la troisième, obtint sa désignation particulière, fut la *deuxième ;* car lors de conventions et de contrats on ressentit le besoin de dire à l'autre : *tu* dois faire cela. Le *Je*, comme *première personne*, témoigne (particulièrement là où il est attaché à la terminaison
123 du verbe lui-même) d'un plus haut / degré de civilisation, et fut donc désigné en dernier lieu. Chez les enfants, nous voyons que c'est toujours à la troisième (335) personne qu'ils parlent d'eux, et qu'ils s'expriment, en tant que sujets dont ils veulent dire quelque chose, par leur nom, parce qu'ils ne se sont pas encore élevés au concept du Moi, à la séparation d'eux-mêmes et de tout ce qui est hors d'eux. *Je* exprime le caractère suprême de la raison.

Comment une *troisième, deuxième* et *première personne* du *pluriel* purent être formées, cela se révèle aisément, si le pluriel existait déjà.

Les *temps des verbes* furent vraisemblablement inventés de la façon suivante. Les premiers verbes furent utilisés de façon simplement *aoristique :* à partir de l'*aoriste* le présent pouvait facilement être formé, ou plutôt : on dut nécessairement comprendre bientôt l'aoriste lui-même comme présent, parce que les déterminations, dans les nations non civilisées, se rapportent presque toujours au présent. Plus de peine put sans doute coûter l'invention de désignations pour les temps passés et futurs. Lorsqu'au début on ressentait

Scanned with CamScanner

le besoin d'exprimer *passé* et *avenir,* on indiquait sans doute très exactement le temps où quelque chose était arrivé ou devait arriver ; par exemple il était dit non pas : *il s'est produit,* mais : *il se produit tant et tant de jours avant ;* non pas : *il se produira,* mais : *il se produit dans tant de jours.* Cette manière de s'exprimer était, pour l'homme encore inculte, très naturelle. Une précision parfaite dans l'expression dénote une culture de l'entendement plus élevée que celle que l'on peut attribuer aux premiers inventeurs de la langue. L'homme non civilisé communique non seulement ce que l'autre doit ou veut savoir d'une chose, mais aussi ce que lui-même en sait. Aussi y a-t-il dans les langues non civilisées une foule de déterminations superflues, une foule d'expressions qui pourraient être supprimées sans dommage pour la compréhensibilité de l'ensemble. Ainsi en est-il aussi des déterminations temporelles. Le temps où quelque chose s'est produit ou devait arrivé, était totalisé de façon minutieuse, aussi loin qu'on pouvait *compter.* Mais là où on butait sur un espace de temps qui ne permettait pas une détermination si exacte, on se servait – comme quelques traces s'en montrent encore à nous dans (336) des langues anciennes – des mots : *demain, hier,* etc., pour exprimer de manière indéterminée le temps *écoulé* ou *à venir.*

Mais de ce mode de désignation durent nécessairement naître bientôt divers malentendus. Combien facilement cela pouvait provoquer des querelles si l'expression ambiguë *demain* n'était pas bien déterminée pour le cas particulier dans lequel elle était utilisée ! Par exemple l'un disait à l'autre : je te donne cela demain. Ici « demain » pouvait signifier aussi bien le jour immédiatement à venir, que n'importe quel jour suivant. L'autre interprète par le jour immédiatement à
124 venir, et / vient chercher la chose ; mais le premier se refuse à livrer ce qui a été promis, parce qu'il ne s'y était pas engagé pour le lendemain, mais en général, pour l'avenir. De cas de ce genre pouvaient facilement résulter des différends à l'occasion desquels le besoin d'une désignation bien définie du passé et de l'avenir dut se manifester clairement. A ce besoin on pouvait peut-être déjà remédier en prononçant de tels mots généraux, comme *demain, hier,* etc., quand ils devaient exprimer le temps *écoulé* ou *à venir en général,* de façon plus rapide et abrégée, en les fondant plus dans le verbe, et au contraire en prononçant les mêmes mots, quand ils devaient désigner précisément le jour *immédiatement passé* ou *à venir,* avec un son ferme et plus long. C'est ainsi que pour exprimer le temps passé et futur un ajout aux verbes fut inventé, qui peu à peu se fondit plus intimement avec eux, et forma le *parfait* et le *futur* dans leur allure actuelle.

Il se pose encore une question : comment naquirent les différents *cas* ? – Le *nominatif* et l'*accusatif* sont sans doute ceux auxquels on parvint le plus tôt. On en avait besoin même dans l'assemblage de mots le plus simple, et en outre ils se laissaient caractériser facilement par la place qu'ils devaient occuper dans une phrase. Le sujet d'un énoncé devait nécessairement, en tant que le concept le plus indéterminé, recevoir toujours la première place dans une phrase. En tout assemblage de mots un substantif devait donc nécessairement venir en tête ; suivait ensuite le verbe, l'expression de l'état dans lequel se trouvait le sujet. Si maintenant ce (337) verbe devait être mis en rapport avec un objet lié à l'action du sujet désigné par lui, cet objet devait nécessairement trouver sa place aussitôt après le verbe. En vertu de cette disposition des mots, le substantif, dans la mesure où il doit désigner le sujet de la phrase, pour ainsi dire le *nommer,* doit nécessairement être au *nominatif,* et l'objet en rapport avec l'action du sujet à l'*accusatif ;* en conséquence le nominatif doit commencer la phrase, l'accusatif la clore. – D'où aussi que l'accusatif dut nécessairement, parce qu'il n'y avait pas de mot qui à son tour le suivait, avoir le son le plus long et le plus fort, alors que le nominatif dut être prononcé légèrement et être entrelacé avec le verbe. Il fallut donc, pour un seul et même mot, que pût se distinguer facilement s'il était au nominatif ou à l'accusatif, et cela en tant que dans le dernier cas se produisait ou bien un allongement du son, par adjonction de plusieurs lettres ou syllabes, ou bien, du moins, un renforcement du son.

Le *génitif* fut ajouté comme une détermination prochaine du substantif, et je crois bien que le nom qu'il porte, désigne l'usage originaire que l'on faisait de ce cas. On s'en servait pour désigner
125 l'extraction d'un homme, en nommant d'abord le fils, et / ensuite le père. Plus tard on appliqua aussi cette détermination aux biens, on disait par exemple le mouton de Marcus, etc. C'est pourquoi le génitif avait aussi sa place, par laquelle il fut désigné, immédiatement après le substantif à la détermination prochaine duquel il servait. Par exemple on voulait, parmi une horde, désigner quelqu'un qui avait le même nom que que plusieurs autres ; on ajoutait alors, pour ne pas le confondre avec l'un de ces autres, le nom de son père, soit : Marcus Caji, etc.. Puisque, d'après les principes que nous avons suivis pour la déduction de la grammaire, plus un mot se situait à la fin de la série de signes, plus il recevait un accent allongé et renforcé, le génitif aussi dut nécessairement obtenir un son plus long et plus fort que le nominatif après lequel il prenait place.

Scanned with CamScanner

(338) L'*ablatif* lui aussi est né, comme le génitif, pour déterminer plus précisément un mot, et il exprimait peut-être initialement le fait de *prendre quelque chose à partir d'un endroit.* Il est, dans une certaine mesure, semblable au génitif ; les deux expriment la relation de plusieurs noms les uns avec les autres. L'origine de ces deux cas est sans doute à chercher dans la langue originaire. Il était, dans les peuples sauvages, très nécessaire d'exprimer de telles relations de façon parfaitement compréhensible. De même qu'on pouvait facilement parer à un fâcheux malentendu en ajoutant, pour rendre plus exactement reconnaissable un homme, à son nom le nom de son père, de même aussi, chez tous les historiens antiques, on trouve ajouté, pour une détermination plus précise du fils, le nom de son père.

Mais pour désigner toutes les relations différentes des objets les uns avec les autres, ni le génitif ni l'ablatif ne sont suffisants ; il y a donc besoin aussi, en outre, *des propositions.* Une de ces relations les plus habituelles est par exemple la relation *locale,* comme : la maison *dans* le village, etc. Ces relations furent originairement exprimées en ajoutant une lettre, une syllabe ou un son presque imperceptible à l'un des deux noms qui devaient être rapportés l'un à l'autre. Dans la mesure où cet ajout, qu'on peut au reste concevoir comme préfixe ou comme suffixe, n'était pas écrit, mais prononcé, on ne peut déterminer s'il constituait un son particulier ou si au contraire il se confondait, dans la prononciation, avec le signe avant ou après lequel il était placé.

Le *datif* désigne la relation d'une activité à un troisième terme, à quelque chose d'autre que le sujet et *l'objet* vers lequel l'action est proprement dirigée. Par exemple je donne le pain, je prends
126 le pain : ici manque à l'évidence la relation / à un troisième terme pour lequel l'action a été projetée, à qui le pain est donné ou est pris. Si j'ajoute cette relation, si je dis par exemple que je donne ou prends le pain au chien, j'ai aussi le *datif.* Dans la mesure où l'objet avec lequel l'action est projetée, appartient immédiatement à la détermination de l'action, il est nécessaire aussi (339) que l'accusatif, qui désigne cette relation de l'objet de l'action à l'action, soit immédiatement après le verbe ; et le datif, qui désigne l'objet pour lequel proprement l'action s'accomplit, le suit. Il terminera donc la phrase, et en conséquence recevra un son plus plein que l'accusatif lui-même.

C'est ainsi que naquit la *grammaire,* du seul besoin de la langue, et grâce aux progrès que la raison humaine fit peu à peu. Car même pour la plus simple communication des pensées il fallut exprimer

vraiment beaucoup de choses par la mise en relation des mots les uns avec les autres, et le cours naturel de la langue, guidé par la raison, conduisit les hommes, sans qu'il y eût nécessairement convention, à la détermination des différentes espèces de cette relation[15].

On pourrait objecter à cette théorie qu'il y a différentes langues dont on ne considère pas la genèse d'après les règles que nous avons exposées. Ainsi, selon notre manière de voir, le mot-racine doit originairement exprimer en un seul son plusieurs concepts, doit originairement être utilisé à la troisième personne, et avoir une signification aoristique. Or dans les langues grecques et latines c'est souvent le contraire qui manifestement se produit. Dans leurs verbes ce n'est visiblement pas à partir de la troisième, mais de la première personne, que toutes les autres sont formées, c'est non l'aoriste, mais le présent qui est la racine. D'où vient donc cette différence, si notre théorie est exacte ? Mais si nous admettons que les langues en question n'ont pas été des langues originaires, mais qu'elles se sont formées à partir de langues qui étaient déjà apparues, il nous faut pourtant reconnaître qu'elles ont dû en fin de compte procéder de langues qui étaient nées de la manière exposée ici : pourquoi dans ces conditions ne se montre-t-il en elles même pas la plus légère trace de cette langue originaire ? Car à quelque degré qu'une langue puisse se civiliser, à quelque degré qu'une grammaire plus cultivée puisse introduire en elle des modifications, il devait pourtant se trouver encore en elles des restes de la première mouture grossière (340), par exemple la dérivation des autres personnes à partir de la troisième, et non pas de la première, et le rôle de l'aoriste comme mot-racine, et non pas du présent.

A cette objection on peut répondre de la façon suivante. On se vit bientôt contraint d'inventer des mots nouveaux, parce que l'esprit humain, lors de ses progrès vers la civilisation, s'enrichissait toujours de nouvelles représentations, et introduisait de nouvelles
127 déterminations / dans les anciens concepts. Les mots que l'on inventait pour désigner ces représentations — on put à cette fin ou bien utiliser des sons tout nouveaux, jusque là non encore apparus dans la langue, ou bien utiliser une combinaison de plusieurs sons déjà connus — durent en tout cas nécessairement porter la marque de la culture que possédait l'esprit humain au moment où ces nouvelles désignations furent trouvées. Or l'homme cultivé part du Moi, et considère tout du point de vue du Moi ; il partira donc, à ce degré de la civilisation, pour la mise en place d'un nouveau verbe, de la première personne. Par conséquent il est inévitable qu'un mot nouveau, formé en des temps de civilisation plus élevée, doive s'écarter

Scanned with CamScanner

des formes originaires de cette langue. Au début, de tels mots furent utilisés en même temps que les anciens, dont ils dérivaient ; mais bientôt ils devinrent universels, et chassèrent ceux-ci. Car, comme la nation s'avançait à nouveau culturellement, elle dut nécessairement trouver les formes plus récentes appropriées à ses concepts, et par leur usage oublier bientôt les anciennes.

Ainsi, même chez un peuple qui reste libre de toutes influences extérieures, ne se mêle à aucun peuple, ne change jamais de territoire, etc., la grossière langue naturelle périra peu à peu, et à sa place une autre apparaîtra, qui n'en porte en soi-même pas la plus légère trace. On se tromperait donc en croyant que les Grecs, les Romains et d'autres n'auraient jamais eu de langue originaire, parce qu'il ne s'en trouve pas de survivances chez eux. Ces sons originaires ont peu à peu disparu de la langue, lorsqu'ils se virent remplacés par des signes qui correspondaient mieux à l'esprit cultivé du peuple.

(341) Un phénomène caractéristique des langues récentes est constitué par les auxiliaires, c'est-à-dire : je *suis*, *devenir*, etc. Ces désignations, quand elles se trouvent dans une langue, témoignent d'un haut degré d'abstraction. On inventa vraisemblablement bientôt un accent particulier dans la terminaison distinctive du parfait et du futur, par quoi la langue gagna en netteté. Mais c'est toujours un signe de civilisation encore plus élevée quand certains concepts sont inventés pour exprimer de façon plus déterminée une idée. Mais la mise en place de ces désignations n'est néanmoins pas possible dans une langue avant qu'en elle le concept du pâtir, ou le passif, soit déjà exprimé[16].

NOTES DU TRADUCTEUR

1. C'est ce projet de déduire la *nécessité* du langage qui apparut aux contemporains comme l'originalité principale de l'essai fichtéen. Ainsi, parmi des recensions en général favorables (cf. sur ce point le *Vorwort* de la *G.A.*, I, 3, p. 94-95), celle de l' « Oberdeutsche allgemeine Litteraturzeitung » présente, le 20 janvier 1796, « le principe de la recherche » comme « aussi neuf qu'heureux », – savoir : « montrer non pas comment une langue pouvait être inventée, mais comment elle le devait nécessairement ». Même August Wilhelm Schlegel, à qui son frère Friedrich avait signalé de façon très laudative l'écrit de Fichte en décembre 1795, doit concéder un mois plus tard, tout en tempérant l'enthousiasme de son cadet, que « l'idée première cependant est bonne ; qui ne montre pas comment le langage *devait nécessairement* naître, peut rester chez lui. Rêver sur la façon dont il *pouvait* naître, chacun en est capable » (cf. *Fichte in vertraulichen Briefen seiner Zeigenossen gesammelt und herausgegeben von Hans Schulz*, Leipzig, 1923, p. 62-63).

2. Les quatre paragraphes qu'on vient de lire élaborent une interprétation *sémantique* de la notion d' « arbitraire du signe » : Fichte utilise cette notion en en récusant la signification la plus courante (et la plus évidente, aujourd'hui, pour le lecteur accoutumé à la terminologie saussurienne), à savoir la définition de l' « arbitraire » par une absence de ressemblance entre le signifiant et le signifié (que Fichte ne distingue d'ailleurs pas nettement du référent, moins par imprécision, peut-être, que dans la mesure où, dans une perspective criticiste, il est clair que l'*objet* exprimé par le signe ne saurait de toute façon être la *chose en soi*, mais simplement la *représentation* que nous en avons). La question de savoir s'il y a une « ressemblance naturelle » entre le signe et le signifié, Fichte la déclare pour l'instant « complètement indifférente » : comprendre non pas qu'elle ne relève pas de sa recherche (Fichte va l'aborder dans quelques paragraphes, et montrera comment, à partir de signes d'abord ressemblants, la langue évolua nécessairement vers un effacement de la ressemblance), mais que ce n'est pas de cela qu'il s'agit quand il est parlé ici de « signes arbitraires ». L' « arbitraire » *(willkürlich)*, en l'occurrence, renvoie uniquement à l'idée d'une institution du langage par un « arbitre » *(Willkür)*, c'est-à-dire par une décision, dont la suite montrera qu'il s'agit d'un *libre*

Scanned with CamScanner

arbitre (freie Willkür) : le langage va donc être référé au fait de la liberté humaine, et toute l'analyse de Fichte va dès lors s'inscrire dans le cadre d'une réflexion sur la liberté et, comme on le verra, sur les relations entre des libertés. Cet usage de la notion d' « arbitraire » n'est d'ailleurs pas nouveau : par exemple (et nous choisissons cet exemple parce qu'il apparaît dans un texte écrit directement en français) Leibniz, dans les *Nouveaux Essais* (III, 2, §. 1), aborde la question de la signification en partant de l'idée d'une « *institution arbitraire* en vertu de laquelle un tel mot a été volontairement le signe d'une telle idée ». L'originalité de Fichte est donc non pas dans la terminologie, mais dans la façon dont un usage courant (arbitraire = *ex instituto)* va ici permettre d'intégrer la réflexion sur la langue dans une philosophie qui, comme l'a montré A. Philonenko, est de part en part une philosophie de la liberté.

3. En tentant de considérer le langage comme déductible de la *nature* de l'homme, Fichte suit ici Platner, qui dans ses *Aphorismes* (§. 478 sqq.) défendait l' « hypothèse vraisemblable d'une faculté linguistique naturelle de l'homme », non pas au sens où elle serait innée, mais au sens d'une « production » découlant « des capacités et relations humaines ». Mais la déduction qui va suivre du langage à partir de la nature raisonnable de l'homme et de l'essence de la rationalité ne doit rien aux analyses succinctes de Platner. Dans les *Leçons sur Platner,* Fichte part de la constatation (*G.A.*, II, 4, p. 158) qu'il a été donné trois types de réponses à la célèbre question de l'origine des langues : « Le langage est *inné ;* il a été *enseigné* à l'homme par un miracle ; il a été *inventé* par l'homme lui-même ». Fichte pose alors que dans sa réponse « ces trois opinions se réunissent » et qu'on y retrouve ce qui est vrai en chacune, « comme il ne peut sans doute en être autrement dans une philosophie procédant systématiquement ». *En un sens,* en effet, le langage est « inné » (angeboren), au sens où il procède de la nature de l'homme, où « il repose absolument en son essence » (p. 160) : « car *l'homme* n'est jamais isolé, il est un être-en-commun (eine Gemeine) » (p. 159), et donc, si le langage est communication, il s'inscrit dans l'essence même de cet « être-en-commun » ; toutefois le langage n'est pas inné au sens où il serait toujours-déjà là : le langage suppose le développement de la raison et de la liberté, lequel n'est pas produit par la nature ; de la nature à la raison et à la liberté, il y a saut, et seule une raison peut inviter un autre être à la libre activité. *En ce sens* aussi, puisqu'il y a saut, la naissance de la raison et de la liberté (donc du langage) est indéductible du processus naturel, et donc elle procède d'un miracle ; mais si l'on entend par miracle quelque chose qui *contredit* les lois de la nature, il ne saurait évidemment en être question : l'être libre « peut simplement interrompre le processus de la nature ; il peut en guider le cours vers un but que d'elle-même elle n'aurait pas ; mais il ne peut introduire dans la nature elle-même une loi qui contredit à ses lois, qui les supprime ; en ce sens ce n'est pas par un miracle qu'un être libre se résolut à éduquer à la liberté des êtres qui en étaient capables : car sont présentes en eux toutes les conditions qui rendent possibles une telle décision ; en revanche, que la liberté soit développée en un être non libre, cela serait un miracle : car c'est absurde et contradictoire » (p. 163). Donc *de nature, sans être inné, indéductible du processus naturel, sans en contredire les lois,* le langage – et c'est la troisième réponse, de laquelle Fichte dit se réclamer aussi – est *inventé par l'homme,* par et pour la liberté qui définit son essence : comme tel, il est *de nature* (première réponse) et procède d'*un miracle* (deuxième réponse) au sens de ce surgissement de la raison et de la liberté qui ne peut être pensé comme produit par la nature.

4. A propos de ces paragraphes sur l'état de nature, et notamment de la critique de Hobbes, cf. A. Philonenko, *Théorie et Praxis dans la pensée morale et politique de Kant et de Fichte,* Vrin, p. 128. On peut se reporter aussi à l'article plus ancien de M. Gueroult, *Nature humaine et état de nature chez Rousseau, Kant et Fichte,* in « Revue Philosophique de la France et de l'Etranger », Paris, 1941 (repr. in *Etudes de philosophie allemande,* Olms, 1977). Une lecture rigoureuse de ce passage sur l'état de nature doit prendre en compte les deux moments essentiels de l'évolution de la pensée de Fichte sur ce point, à savoir les *Contributions* de 1793 (cf. tr. Barni, Payot, p. 147 sqq.) et la cinquième des conférences de 1794 *Sur la destination du savant* (cf. tr. Vieillard-Baron, Vrin, p. 80 sqq.).

5. Sur cette déduction du travail à partir de la tendance à l'accord avec soi-même, cf. aussi *Conférences sur la destination du savant,* Vrin, p. 52 et surtout (contre Rousseau) p. 87 sqq.

6. Là encore cette question et le développement qui suit sont à rapprocher des *Conférences sur la destination du savant,* Vrin, p. 47 sqq. Cf. sur ce point A. Philonenko, *Le problème de la liberté humaine,* p. 22 sqq.

7. La déduction du langage s'inscrit ainsi dans la déduction de l'intersubjectivité. C'est en ce sens que les notes sur Platner (*G.A.*, II, 4, p. 159) indiquent : « Je suis Je seulement en tant que je suis un individu. Car je ne peux jamais m'être *donné* comme *libre.* Mais je suis individu seulement en tant que je m'oppose un autre être libre hors de moi. Mais je ne peux conclure à un être libre hors de moi que par la communication d'une connaissance. – Droit naturel. – Je conclus à un être libre comme cause d'une influence sur moi... ». Et plus loin : « Une connaissance ne se peut communiquer que par un signe... Le caractère du signe est le guidage de la liberté par la liberté. Il lui appartient, si je dois le comprendre, que je le considère comme un signe d'un être libre : autrement il ne me désigne pas la communication d'un concept. Cette action réciproque par signes est condition de l'humanité. (Car l'*homme* n'est jamais isolé, mais il est un *être-en-commun*). » (p. 159). Cf. aussi p. 165, sur la façon dont par « un instinct irrésistible à admettre des êtres raisonnables en dehors de lui – et à modifier leur raison par la sienne », c'est-à-dire à « cultiver » (bilden) », « l'homme est poussé à la communication ». La référence au « droit naturel », dans ces notes sur Platner, est significative : le *Fondement du droit naturel* de 1796 va en effet faire de la déduction de l'intersubjectivité un moment de la « déduction du concept de droit » – la problématique du droit s'inscrivant donc dans celle de la communication, comme l'ont bien montré R. Lauth (cf. notamment *Le problème de l'interpersonnalité chez J.G. Fichte,* in « Archives de Philosophie », juillet-décembre 1962) et A. Philonenko. On peut consulter aussi P. Naulin, *Philosophie et*

Scanned with CamScanner